



Le Foyer Socio Educatif du collège Mont Valier

QU'EST-CE QUE LE FSE ?

Le Foyer Socio Educatif (FSE) est une association régie par la loi 1901. Elle est gérée et animée par des bénévoles et regroupe élèves, professeurs et adultes du collège. Son but est de promouvoir, de coordonner et d'animer les activités culturelles et socio-éducatives du collège. Son action s'inscrit dans le projet d'éducation à la citoyenneté

QUELS SONT LES MEMBRES DU FSE ?

Tous les adhérents du FSE sont membres de l'Assemblée Générale :

- ✓ Les élèves du collège Mont Valier
- ✓ Les représentants légaux des élèves du Mont Valier
- ✓ Les membres du personnel du collège Mont Valier

Président	Vice Présidente	Trésorière	Vice Trésorier	Secrétaire	Vice Secrétaire
Do Rosario Luis	Perez Laurie	Bouvet Soazig	Diané Claude	Le Maoult Myriam	Pages Charlotte

QUELLES SONT LES RESSOURCES DE FINANCEMENT DU FSE ?

- ✓ Les cotisations volontaires versées par les parents (pour les élèves ou pour eux-mêmes),
- ✓ Les cotisations volontaires versées par les personnels,
- ✓ Les ventes de photos de classe organisées en début d'année,
- ✓ Les subventions diverses et/ou dons,
- ✓ Le recyclage d'instruments d'écriture et du vieux papier,
- ✓ Les actions ponctuelles (vente de chocolats, tombola etc.)

QUE FINANCE LE FSE ?

Le FSE participe au financement :

- ✓ de la Journée des Talents,
- ✓ de clubs, de concours,
- ✓ de certaines actions du CESCE (Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement),
- ✓ d'achats de jeux de société pour la ludothèque,
- ✓ d'achats de livres pour les permanences,
- ✓ d'aménagements des espaces récréatifs (dans la cour ou dans la salle Foyer collégien)
- ✓ de voyages scolaires ou échanges internationaux,
- ✓ de sorties scolaires,
- ✓ d'activités sportives,
- ✓ du bal de promo des élèves de 3^o,
- ✓ de projets éducatifs ...



COTISATION FSE - 2025-2026 - LE FSE A BESOIN DE VOUS !

Montant de la cotisation annuelle : 6 €

- Je cotise 6 € pour l'élève (nom/prénom) 6° 5° 4° 3°
- Je cotise 6 € en tant que responsable légal (nom/prénom)
- Je verse un don de €

Je verse le montant total de (somme de 1+2+3) : €

par chèque à l'ordre du FSE du collège Mont Valier ou en espèces auprès du CPE collège.
Nous vous remercions d'inscrire le nom et le prénom de l'élève au dos du chèque.

Signature du responsable légal

Signature de l'élève



Le Foyer Socio Educatif du collège Mont Valier

QU'EST-CE QUE LE FSE ?

Le Foyer Socio Educatif (FSE) est une association régie par la loi 1901. Elle est gérée et animée par des bénévoles et regroupe élèves, professeurs et adultes du collège. Son but est de promouvoir, de coordonner et d'animer les activités culturelles et socio-éducatives du collège. Son action s'inscrit dans le projet d'éducation à la citoyenneté.

QUELS SONT LES MEMBRES DU FSE ?

Tous les adhérents du FSE sont membres de l'Assemblée Générale :

- ✓ Les élèves du collège Mont Valier
- ✓ Les représentants légaux des élèves du Mont Valier
- ✓ Les membres du personnel du collège Mont Valier

Président	Vice Présidente	Trésorière	Vice Trésorier	Secrétaire	Vice Secrétaire
Do Rosario Luis	Perez Laurie	Bouvet Soazig	Diané Claude	Le Maoult Myriam	Pages Charlotte

QUELLES SONT LES RESSOURCES DE FINANCEMENT DU FSE ?

- ✓ Les cotisations volontaires versées par les parents (pour les élèves ou pour eux-mêmes),
- ✓ Les cotisations volontaires versées par les personnels,
- ✓ Les ventes de photos de classe organisées en début d'année,
- ✓ Les subventions diverses et/ou dons,
- ✓ Le recyclage d'instruments d'écriture et du vieux papier,
- ✓ Les actions ponctuelles (vente de chocolats, tombola etc.)

QUE FINANCE LE FSE ?

Le FSE participe au financement :

- ✓ de la Journée des Talents,
- ✓ de clubs, de concours,
- ✓ de certaines actions du CESCE (Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement),
- ✓ d'achats de jeux de société pour la ludothèque,
- ✓ d'achats de livres pour les permanences,
- ✓ d'aménagements des espaces récréatifs (dans la cour ou dans la salle Foyer collégien)
- ✓ de voyages scolaires ou échanges internationaux,
- ✓ de sorties scolaires,
- ✓ d'activités sportives,
- ✓ du bal de promo des élèves de 3^o,
- ✓ de projets éducatifs ...



COTISATION FSE - 2025-2026 - LE FSE A BESOIN DE VOUS !

Montant de la cotisation annuelle : 6 €

- Je cotise 6 € pour l'élève (nom/prénom) 6° 5° 4° 3°
- Je cotise 6 € en tant que responsable légal (nom/prénom)
- Je verse un don de €

Je verse le montant total de (somme de 1+2+3) : €

par chèque à l'ordre du FSE du collège Mont Valier ou en espèces auprès du CPE collège.
Nous vous remercions d'inscrire le nom et le prénom de l'élève au dos du chèque.

Signature du responsable légal

Signature de l'élève